Immobilière

DE LA PLAINE D'ALSACE

17, rue de la première armée française

68190 ENSISHEIM Tél: 03.89.83.24.98

E-mail: agence@ipa.immo

www.ipa.immo

Honoraires de vente :



Jusqu'à 90 000€	4 500€ TTC
Entre 90 001€ et 480 000€	5 % TTC
Entre 480 001€ et 625 000€	25 000€ TTC
Entre 625 001€ et 1 125 000€	4 % TTC
Entre 1 125 001€ et 1 500 000€	45 000€ TTC
Au-delà de 1 500 000€	3 % TTC

Au-delà de 1 500 000€

Dans le cadre d'un mandat de recherche, les honoraires sont à la charge de l'acquéreur et sur le même barème que celui précisé ci-dessus et calculés sur le prix net vendeur, dans la limite maximale de 25 000€ TTC.

Honoraires de location :

Location d'habitation :

Honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail (basés sur la surface habitable, dans la limite d'un mois de loyer HC, hors frais d'entremise)

Locataire: ≤100 m²: 8€ TTC / m² Locataire: >100 m²: 7€ TTC / m² Bailleur: ≤100 m²: 8€ TTC / m² Bailleur: >100 m²: 7€ TTC / m²

Bailleur : Honoraires d'entremise et de négociation : 60€ TTC

Honoraires de réalisation de l'état des lieux (à la réalisation, basés sur la surface

habitable)

Locataire: 3€ TTC / m² Bailleur: 3€ TTC / m²

Locaux commerciaux, locaux professionnels, bureaux, garages ou box et tous

biens hors habitation:

2 mois de loyer HT partagés entre le preneur et le bailleur

Honoraires de gestion :

Formule confort:

Comprend la mise en place du mandat de gestion, le versement du loyer et des charges, la tenue de la comptabilité locataire et bailleur, les arrêtés de comptes mensuels, la révision annuelle du loyer selon l'indice IRL, l'aide à la déclaration des revenus fonciers, le suivi digital pour le locataire et pour le bailleur avec un espace personnalisé, la gestion des provisions pour charges et la régularisation annuelle.

8 % TTC des sommes encaissées

Formule zen:

Toutes les options de la formule confort + rdv avec les fournisseurs, demande et gestion des suivis de travaux pour un montant inférieur à 1500€, gestion des sinistres et garantie des loyers impayés ainsi que des détériorations immobilières.

11 % TTC des sommes encaissées



Taux de TVA: 20 % - L'agence ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

Les honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur et le cas échéant par l'acquéreur ainsi qu'à l'avant-contrat de vente, à la charge de l'un ou de l'autre voire les deux.

ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION

SARL au capital de 1000€ - 912 452 034 00016 RCS COLMAR - Carte professionnelle n° CPI 6801 2022 000 000 003 délivrée par la CCI Alsace Eurométropole